



Case postale 1175
1227 Carouge
022 342 22 14
info@route-ge.ch

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION LIBRE ET IMMEDIATE**

Délégation de compétences aux communes genevoises en matière de circulation

RouteGenève, a appris par la Presse de ce jour, la fausse bonne idée du Conseil d'Etat de proposer au Grand Conseil un projet de loi visant à déléguer aux communes des compétences en matière de circulation.

Nous avons tous en mémoire, les magnifiques réalisations de la Ville de Genève, à savoir : la place Cornavin, la Rue de l'Ecole de Médecine ou autre Rue Liotard, ainsi que les nombreuses cacophonies entre Ville et Canton.

Alors si l'on rajoute les différentes visions des 44 autres communes en matière de circulation automobile, le chao est programmé d'avance. Nous estimons normal que les communes puissent proposer des modifications, et participer à des projets communaux de manières consultatives, mais en aucun cas leur donner des compétences techniques que souvent elles n'ont pas.

Cette compétence doit rester uniquement au Département des Transports qui a les instruments adéquats et une vision globale de la situation.

RouteGenève ne peut en aucun cas cautionner ce projet de loi et le combattra par tous les moyens légaux à sa disposition.

Genève, le 8 février 2018

Informations aux médias

Pour tout complément d'information, M. Jacky Morard, Président de *RouteGenève* se tient volontiers à votre disposition au 079 626 17 82